



Règlement de la manifestation



La participation au vide-greniers du 6 octobre 2024 à Escalquens à quelque titre que ce soit (visiteur, exposant, ...) implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Diffusion :

Le présent règlement sera communiqué aux autorités compétentes ainsi qu'à tous les exposants sur la page du site du Lions Club Toulouse Escalquens consacrée au vide-greniers, aux inscriptions et réservations d'emplacements.

Il sera également affiché à l'entrée du parking visiteurs et en différents endroits du site, en particulier à proximité de la buvette.

Horaires :

Exposants :

L'accueil des exposants commence à 6 h le 6 octobre, et se termine le même jour à 7 h 30.

Les exposants sont autorisés à approcher leur véhicule de leur(s) emplacement(s) le temps d'en effectuer le déchargement, **sur présentation de la pièce jointe** reçue par mail après confirmation du paiement et qui comporte le(s) N° d'emplacement(s) réservé(s).

Une fois le déchargement terminé, le véhicule doit immédiatement être évacué de la zone de vente et stationné sur le parking exposants. Pour des raisons de sécurité et de sûreté, **aucun véhicule n'est autorisé à stationner ni circuler** sur la zone de vente entre 8 h et l'heure de fin de la manifestation, fixée initialement à 17 h, sauf décision des organisateurs de l'avancer, justifiée par des conditions climatiques ou administratives. La circulation des véhicules sur la zone de vente ne sera donc autorisée à reprendre que sur indication des organisateurs.

Le repli des exposants doit être terminé pour 18 heures, pour permettre la fermeture des voies d'accès au site pour les véhicules.

Visiteurs :

Le parking visiteurs n'est accessible qu'à partir de 8 heures.

Conditions d'accès au site :

Exposants :

Sont admis les exposants non-professionnels répondant aux conditions fixées par la législation sur les vide-greniers.

Pour accéder au site l'exposant doit présenter le reçu délivré après paiement du montant correspondant aux emplacements indiqués réservés sur le reçu.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés. Les membres de l'organisation, reconnaissables à leur badge, sont habilités à informer les exposants comme les visiteurs, des dispositions prises par les organisateurs pour garantir l'ordre et la sécurité de tous, et à les faire respecter.

Visiteurs :

Seuls les piétons sont admis à pénétrer sur la zone de vente.

Un parking « visiteurs » est mis à leur disposition.

La vente commence à 8 heures et se termine au plus tard à 17 heures.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés. Les membres de l'organisation, reconnaissables à leur badge, sont habilités à informer les exposants comme les visiteurs, des dispositions prises par les organisateurs pour garantir l'ordre et la sécurité de tous, et à les faire respecter.